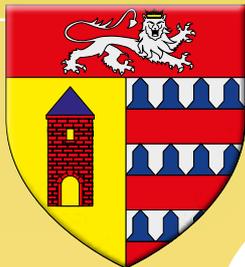


Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • août 2022 N° 40



Le mot du Maire

Chers Amis,

En cette période de trêve estivale, où chacun va pouvoir profiter d'un temps de décompression bien mérité, nous ne devons pas oublier pour autant deux problèmes qui nous polluent :

- La pandémie, toujours présente et qui doit nous inciter à la plus grande vigilance.

- La guerre en Ukraine et les nombreuses répercussions sur notre quotidien.

Ceci étant, la vie communale continue, vous le noterez à la lecture du présent bulletin, à travers les différentes actions menées par la Municipalité, qui se veut toujours plus proche de ses concitoyens.

Du côté des projets, la principale opération de travaux d'investissement programmée cette année, à savoir la réfection de la Route des Fagnes, va pouvoir être lancée.

L'entreprise adjudicataire des travaux a été retenue et les travaux devraient démarrer début septembre.

Outre l'aspect de rénovation de la voirie, La Ferme des Templiers, qui, je vous le rappelle, est classée Monument Historique pour une partie de la construction, sera ainsi davantage mise en valeur.

La Vie Citoyenne est aussi au cœur de nos préoccupations. Trois associations, menées par des habitants de Foisches, ont vu le jour ces dernières semaines : LE BOUCARD PARTAGEUR, qui est un groupement d'achat, PACHIS ET COURTIL DU TASSON, qui se veut un lieu de rencontre pour ceux qui aiment le jardinage notamment et tout dernièrement, LES AMIS DE LA JAMONETTE, pour les résidents du camping.

On ne peut que se réjouir de ces initiatives citoyennes pour notre communauté !

Du côté festif, après une période sans manifestation, nous avons décidé de relancer la Fête du Village, qui aura lieu du 20 au 22 août. Nous espérons vous y retrouver très nombreux.

D'ici là, profitez du temps ensoleillé et passez de bonnes vacances !

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route de Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi et mercredi
de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 16 h 00

Le jeudi
de 9 h 00 à 11 h 00
de 18 h 00 à 18 h 30

Le vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : août 2022

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 140 exemplaires

Conception graphique et réalisation
Caligrafik 06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Réunion avec les résidents du camping

Une réunion d'échanges entre la municipalité et les résidents permanents et occasionnels du camping la Jamonette, a eu lieu à la salle polyvalente le mercredi 4 mai à 18 heures.

À l'issue de cette réunion, une association « Les amis de la Jamonette » a été constituée.

L'association a pour objet de :

- Rassembler les propriétaires et locataires de mobil-homes, de caravanes, installés sur le terrain du camping de la Jamonette.
- Défendre ses adhérents, les aider à résoudre leurs problèmes administratifs, représenter les intérêts de ses adhérents auprès du propriétaire, auprès des instances administratives locales, d'ester en justice en son nom et au nom de ses adhérents.
- Être l'interlocuteur unique auprès des fournisseurs d'énergie, d'eau potable et d'assainissement.
- Mettre tout en œuvre auprès des adhérents pour protéger et améliorer l'environnement.
- Favoriser les contacts entre ses adhérents.



Le Bureau de l'association est constitué comme suit :

Président : MIGNON Stéphane
Vice-président : STAMPINATO Guisepe
Trésorière : BROGGINI Brigitte
Trésorière-adjointe : CRAVOTTA Rosa
Secrétaire : BROGGINI Bernard
Secrétaire-adjoint : DERESE Pascal



Les services de la Préfecture, du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), de la Direction Départementale des Territoires (DDT), de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP), et de la gendarmerie, se sont déplacés au camping La Jamonette, le mercredi 29 juin à 15h00, en compagnie du Maire et de ses 2 adjoints, afin de procéder à la visite du camping et vérifier les conditions de sécurité des résidents.

Leurs conclusions seront transmises prochainement, mais de nombreux aménagements sont à affectuer par la gérante.

Réunion avec les agriculteurs de la commune



La Municipalité a souhaité rencontrer les agriculteurs de la commune, afin de faire un point les dossiers suivants :

- Présentation de l'opération d'aménagement de la route de Fagnes, informations relatives à cette opération de travaux.
- Informations relatives aux consommations d'eau des unités agricoles – Perspectives pour les années 2023 à 2026.

Cette réunion se voulait également un lieu d'échanges, où pouvaient être abordés tous les points souhaités par les agriculteurs, dans le cadre d'un débat « questions/réponses/propositions » avec les élus. Elle s'est tenue le mercredi 29 juin à 18h30, à la Salle Polyvalente.



Aménagement de la Route des Fagnes

Les travaux de réaménagement de la route des Fagnes, dans le bas du village vont bientôt débuter.

7 entreprises ont répondu officiellement à l'Appel d'Offres, la date de remise des offres était fixée au 14 juin 2022, à 16 heures.

Sur les 7 entreprises, 6 ont répondu pour le lot 01 (terrassement - voirie) et 2 ont répondu pour le lot 2 (espaces verts/mobilier).

Une Commission d'Appel d'Offres a eu lieu le 30 juin à 10 heures.

Le Conseil municipal, sur proposition de la Commission d'ouverture des plis, a décidé de retenir les entreprises suivantes pour les travaux d'aménagement de la route de Fagnes:

■ lot 01 - Voiries-Réseaux divers : entreprise LJ BTP à BOGNY SUR MEUSE, pour un montant de 140832 € TTC.

■ lot 02 - Espaces verts - mobilier urbain : entreprise LA GRANDE RUELLÉ à SAPOGNE ET FEUCHERES, pour un montant de 14388 € TTC.

Les travaux débuteront à compter du 5 septembre 2022 et devraient durer environ 2 mois.



Urbanisme

RAPPEL IMPORTANT : Pour tous travaux touchant l'aspect extérieur des habitations (menuiseries, peintures, remplacement de tuiles, clôtures...), il est obligatoire d'établir une déclaration préalable de travaux.

Certaines constructions ou aménagement nécessitent un permis de construire.

Nous vous rappelons aussi que cette réglementation s'applique aux résidents du camping.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser au secrétariat de Mairie (03 24 42 07 03) et des documents sont téléchargeables sur notre site internet www.foisches.fr

Verger conservatoire et jardin partagé

Le terrain ayant été préparé, l'association **Pachis et Courtil du Tasson** démarre son activité.

Les arbres fruitiers seront plantés en octobre mais les ouvriers communaux, avec l'aide de M. Louis Mazzocchetti, ont posé la clôture grillagée tout autour du terrain.

Nous vous rappelons que si vous avez dans vos greniers, caves, remises, des outils et du matériel de jardinage dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez en faire don à l'association qui en fera bon usage.

Vous pouvez également offrir à l'association des plants et graines de légumes, des herbes aromatiques, des rejets d'arbres fruitiers, bulbes, rhizomes, boutures et graines de fleurs afin d'aménager un coin fleuri avec diverses variétés de fleurs.

N'hésitez pas à rejoindre l'association en devenant un de ses membres pour faire profiter les autres de votre savoir-faire où pour apprendre à jardiner.



Commémoration du 14 mai



La traditionnelle cérémonie du 14 mai rendant hommage aux 22 militaires du Régiment d'Infanterie de Vannes, tués le 14 mai 1940 à Foisches, s'est déroulée en présence de nombreux élus locaux (le Sénateur Marc LAMENIE, le Député Pierre CORDIER, le Conseiller Départemental Jean-Pol DEVRESSE, le Président de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, Bernard DEKENS, les maires des communes), les associations patriotiques et porte-drapeaux, et les habitants du village.



De nombreuses gerbes ont été déposées sur le monument aux Morts au cours d'une cérémonie très digne, empreinte de beaucoup d'émotion.



Un buffet dînatoire a ensuite été partagé à la salle des fêtes après les discours officiels et l'interprétation de l'hymne Ukrainien, par les musiciens de l'harmonie de Fromelennes.



Bons de fleurissement

Cette année, vous êtes encore très nombreux (86 foyers) à avoir fleuri vos façades et à avoir profité du bon de fleurissement offert par la Mairie.

Nous vous rappelons que si vous avez profité du bon d'achat, la façade de la maison, du gîte ou l'emplacement de votre mobil-home doit être fleurie. Le but de la distribution des bons étant l'embellissement de notre village.

Merci de votre compréhension.



Opération de nettoyage



L'association La Pierreuse a procédé à une opération de ramassage des déchets dans le secteur de la Roche aux Chats le dimanche 15 mai au cours de la matinée.

Les participants ont ramassé beaucoup de déchets et nous les en remercions.

Ils ont ensuite partagé le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

la fête des voisins

Un sympathique repas s'est déroulé le dimanche 22 mai, devant le hangar municipal, pour célébrer la fête des voisins.

Tout le village était convié à venir partager un repas en commun autour d'un buffet campagnard composé des spécialités et boissons apportées par toutes les familles.

Le soleil était de la partie et les enfants ont pu profiter de la plaine de jeux et du skate park, pendant que les adultes jouaient à la pétanque ou à la belote, à l'ombre sous les tonnelles.

Les 3 derniers bébés de la commune étaient même de la partie !

Une belle journée placée sous le signe de la convivialité.



Concert de la Chorale « Et si on Chantait »

La chorale du RACLS de Rancennes, dirigée par Jean-Claude Fasson, a donné un concert en l'église Saint-Martin le samedi 7 mai à 20 heures.

Le Blues du Business Man, Les 10 Commandements, des titres connus interprétés par les choristes.

Un hommage a été rendu à Maryline Robinet qui était membre de cette chorale et qui nous a quittés en 2021.

Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité au cours de l'entracte.



Sortie Géologique avec les Amis du Parc

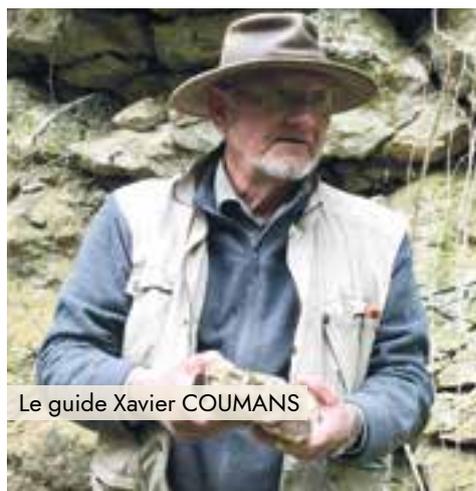


L'association Les « Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes » a organisé, le samedi 30 avril, une sortie pour découvrir l'origine du marbre rouge et du marbre noir en Ardenne et découvrir comment

ces ressources furent exploitées au cours des siècles.

Les participants ont débuté leur journée par la découverte de la carrière de marbre rouge de Foisches.

Une collation leur a été offerte par la municipalité pour le repas de midi, à la salle des fêtes, avant de prendre la route vers Agimont et Givet.



Le guide Xavier COUMANS



Visite des Tchouf Tchouf's Dî d'Gimnée

Dimanche 19 juin vers 11h30, les Tchouf tchouf's ont organisé leur traditionnelle balade et ont marqué une halte à Foisches devant le hangar municipal.



L'occasion de partager le verre de l'amitié avec les habitants du village venus admirer le convoi de tracteurs.

Fête du village

La fête du village aura lieu du 20 au 22 août.

Dimanche 22 août, la traditionnelle brocante sera organisée. Nous vous demandons de matérialiser votre emplacement la veille si vous souhaitez faire la brocante.

Des concerts gratuits se succéderont le dimanche, à partir de 15h00.

Le concours de belote aura lieu le lundi, à la salle polyvalente

(Inscriptions dès 13h30 – Concours à 14h00 – 5 €/pers)

Voici le programme de la fête :

21-22 Août 2022

FOISCHES en Fête

DIM 21/08

MEGA BROCANTE - EMPLACEMENT GRATUIT

15H00 - CONCERT ERIC GOLOS
SOSIE DANIEL BALAVOINE

16H00 - CONCERT JOHNNY CADILLAC
SOSIE JOHNNY HALLYDAY

17H30 - CONCERT DU GROUPE HUMANY'S
REPRISES ROCK

BUVETTE ET FRITERIE SUR PLACE
Château gonflable gratuit !

LUN 22/08

CONCOURS DE BELOTE - INSCRIPTIONS DÈS 13H30
SALLE POLYVALENTE - 5€/PERS

Organisation - Comité des Fêtes de Foisches

Aide au Permis de conduire



Loris GUERLET est le premier bénéficiaire de l'aide au permis de conduire instaurée par le CCAS de la Commune.

Il a travaillé une semaine avec les employés communaux, du 13 au 17 juin afin de financer une partie du coût de sa formation au permis.

Collecte de pneus

Une collecte de pneus usagers a été organisée par la Communauté de Communes et beaucoup de pneus ont été évacués, notamment du camping.



Élections

Le second tour des élections législatives a eu lieu le dimanche 18 juin.

Résultats (194 inscrits) :
 Pierre CORDIER (LR) : 48 voix
 Baptiste PHILIPPO (RN) : 28 voix
 2 Votes nuls – 0 vote blancs

Friterie à Foisches

Nous vous informons qu'une friterie est présente à Foisches, chaque vendredi dès 19h00, Lauriane et Donovanne qui résident au lotissement Les Coutures vous proposent friterie et pizzas.



État Civil

PACS



Le 25 avril 2022 à 15 heures, Richard DEBOWSKI a célébré le Pacte Civil de Solidarité entre WEBER Vincent, né le 24 août 1988 à REVIN et BOUYA Vanessa, née le 24 mai 1987 à GUISE (Aisne).

Le jeune couple est domicilié depuis quelques mois, 4 route de Fagnes. Toutes nos félicitations!

Décès



Monsieur MARQUET William est décédé le 6 mai 2022 à Reims. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint Martin de Foisches, le mercredi 11 mai.

William a effectué la majeure partie de sa carrière professionnelle comme Agent de Police Municipale pour la Commune de Givet.

Il était retraité depuis quelques années et s'adonnait à ses passions, la chasse et toutes activités liées à la nature.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse Nicole, à ses 4 enfants et 4 petits-enfants qu'il chérissait.